

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11/03/2008
Publication : 14/03/2008



Pour le Président du Conseil Général
~~par délégation~~
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° *2008-3-3-16*
Séance du vendredi 7 mars 2008

ROCADE OUEST DE COLMAR Programme AO 11 Achèvement de la partie Nord "Ladhof - INGERSHEIM" inscrite au Contrat de Plan

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

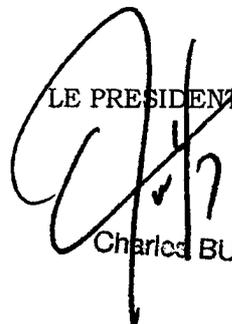
VU le rapport du Président du Conseil Général,

VU les articles 2044 et suivants du code civil définissant les transactions

APRES EN AVOIR DELIBERE

- valide le protocole transactionnel joint au rapport ;
- autorise le Président à signer ledit protocole ;
- autorise le versement d'une indemnité de 53 669,77 € HT, soit 64 189,04 € TTC au groupement Demathieu & Bard / Lingenheld au titre du marché n° 196/07.

Adopté
voix contre
abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER